

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de
la recherche et de l'innovation

Arrêté du 3 FEV. 2021

modifiant l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2018-422 du 29 mai 2018 relatif à la création de comités techniques auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 26 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit : Heidi CHARVIN est désignée en qualité de représentante du personnel titulaire au titre du syndicat national de l'enseignement supérieur de la Fédération syndicale unitaire (SNESUP-FSU) en remplacement de Jean FABBRI.

Article 2

L'arrêté du 26 décembre 2018 susvisé est modifié comme suit : Jean-Michel MINOVEZ est désigné en qualité de représentant du personnel suppléant au titre du syndicat national de l'enseignement supérieur de la Fédération syndicale unitaire (SNESUP-FSU) en remplacement de Heidi CHARVIN.

Article 3

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>.

Fait le

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par délégation
Le directeur général des ressources humaines,

Vincent SOETEMONT